

RAPPORT DU COMITÉ DE SUIVI INDIVIDUEL

I - Note aux membres du Comité de suivi individuel

Conformément à la charte du doctorant et au règlement intérieur de l'Ecole Doctorale des Sciences de la Mer et du Littoral, chaque doctorant(e) et son encadrement doivent mettre en place un comité de suivi individuel dans les 3 mois qui suivent son inscription.

L'évaluation de l'avancement des travaux de la thèse se fera au travers d'un comité de suivi individuel. Celui-ci comprendra au moins deux personnes non impliquées dans la thèse et extérieure à l'Unité de Recherche, dont une extérieure à l'établissement d'inscription. Ces membres sont proposés conjointement par le(s) Directeur(s) de thèse et le Doctorant, puis validés par le Directeur de l'Unité et le Directeur adjoint de l'Ecole Doctorale de site. Il est constitué dans les 3 mois de la thèse et sa composition est communiquée à l'ED.

Le Directeur de thèse et le co-directeur, et co-encadrant(s) participent au comité de thèse.

Le comité de thèse se réunit au moins une fois par an, et donne son avis sur la réinscription. En outre, le comité de suivi peut être réuni sur sollicitation du doctorant ou (co)directeur de thèse ou de la direction de l'ED, à tout moment lors du déroulé de la thèse.

Exceptionnellement, sur demande du directeur de thèse, et après avis du directeur adjoint de l'ED, un rapport d'activité rédigé par le doctorant, visé par le DT, peut remplacer la réunion formelle du comité de thèse la première année.

Le comité examine et discute à cette occasion d'une part les avancées et questions soulevées par la recherche du doctorant. D'autre part, il évalue les conditions de formation et d'accueil du doctorant. **Pour cette partie, le doctorant doit être auditionné individuellement en l'absence de ses encadrants.**

Lors de chaque réunion, un rapporteur de séance est désigné ; il transmet le rapport du CSI au Doctorant, au Directeur de thèse, et à l'ED de site en utilisant le document type mis à disposition par l'ED. Pour toute réinscription, le CSI doit formuler son avis favorable (ou non) à la poursuite des travaux.

Nom et prénom du doctorant :

Discipline de la thèse :
.....

Titre de la thèse :

Etablissement d'inscription : UBO U. Angers UBS U. Le Mans
 Agrocampus U. Nantes IMTA

1^{ère} réunion 2^{ème} réunion 3^{ème} réunion du Comité de Suivi
Date et lieu du comité de suivi individuel :

Thèse en cotutelle ou co-encadrement international : OUI NON

Financement :

Unité /laboratoire de recherche :

Directeur de thèse :

Co-direction (éventuellement) :

Co-encadrant (éventuellement) :

Avis du Comité de Suivi Individuel sur la prochaine réinscription en thèse :

Favorable Réservé Défavorable
.....
.....

Liste des personnes ayant participé à la réunion du Comité de Suivi de Thèse :

Membres internes : nom prénom	Membres externes: nom prénom
Directeur	
Co-Directeur (éventuel)	
Encadrant scientifique (éventuel)	
Co-encadrant scientifique (éventuel)	

Pour le comité de suivi individuel,
le rapporteur
nom prénom
signature

II - Conditions de formation et d'accueil

1. Quotité de temps (%) que le doctorant consacre à sa thèse :

Par principe : 100% pour un doctorant à plein temps, dont la thèse est financée, avec ou sans enseignement en parallèle.

Le doctorant effectue-t-il une mission complémentaire d'enseignement/d'expertise ou des vacances ?

OUI NON

Laquelle ?

Volume (horaire /jour) :

Si un doctorant exerce une activité professionnelle en parallèle de sa thèse, (cas des thèses non financées) indiquer un volume horaire de référence consacré à la thèse :

.....

2. Sur le plan de la problématique du contexte scientifique, les enjeux sont-ils bien identifiés ?

Aucune difficulté particulière Des difficultés mineures Des difficultés majeures

En cas de difficultés, préciser :

.....

.....

Propositions d'amélioration :

.....

.....

.....

.....

3. Méthodologie et/ou expérimental, le doctorant éprouve-t-il ?

Aucune difficulté particulière Des difficultés mineures Des difficultés majeures

En cas de difficultés, préciser :

.....

.....

Propositions d'amélioration :

.....

.....

.....

.....

4. En termes de calendrier de réalisation, le travail présenté lors de la réunion du comité est-il ?

Très avancé

Normalement avancé

Peu avancé

Si « peu avancé », préciser :

.....
.....

Propositions d'amélioration :

.....
.....
.....

5. Le doctorant a-t-il suivi des formations en adéquation avec le travail de thèse et ou son projet professionnel ?

OUI NON

Propositions d'amélioration :

.....
.....
.....

6. Une publication, (ou un brevet) a-t-elle déjà été réalisée ou est-elle programmée d'ici à la fin de la thèse ?

OUI NON

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

.....

Propositions d'amélioration :

.....
.....
.....

7. Le doctorant a-t-il participé ou va-t-il participer à une conférence internationale ? (communication orale, poster)

OUI, simple participation OUI, avec présentation NON

Si non, pour quelle raison ?

.....

Propositions d'amélioration :

.....
.....
.....

8. Quelles perspectives professionnelles le doctorant envisage-t-il pour l'après-thèse ?

.....
.....
.....
.....
.....

9. Les recommandations, modifications du CSI précédent ont-elles été prises en compte ?

OUI NON

Et si non pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

10. Le Comité propose-t-il des modifications dans le déroulement du travail ?

OUI NON

Et si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....
.....

11. Compétences du doctorant et leur évolution au cours de la thèse (démarche de recherche, techniques, communication) :

.....
.....
.....

12. La thèse pourra-t-elle a priori être soutenue au terme de la 3^{ème} inscription ?

OUI, certainement OUI, probablement NON

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

.....
.....
.....

III. Conclusion de l'entretien

1. Bilan général

.....
.....
.....
.....
.....

2. Progression du projet et appréciation générale

.....
.....
.....
.....
.....

3. Objectifs fixés pour l'année

.....
.....
.....
.....
.....

Visa du Doctorant

Visa des encadrants

TSVP

III - Entretien en privé avec le doctorant

Cette feuille est obligatoirement complétée.

A la demande du doctorant, elle peut être transmise séparément à la direction de l'Ecole Doctorale.

(cocher "fiche confidentielle" en bas de page).

1. Le doctorant a-t-il signalé des difficultés particulières?

OUI NON

Si oui, des solutions lui ont-elles été proposées ?

.....
.....
.....

2. Points forts, points faibles soulignés par le comité de thèse

.....
.....
.....
.....

Le Doctorant
Fiche confidentielle
Oui Non

Pour le comité de suivi individuel,
le rapporteur

Visa